



Calendrier des actions

Assemblées du personnel et grèves

Chères amies, chers amis,

Nous sommes tous concernés par les mesures que le gouvernement veut mettre en place : hommes, femmes, jeunes, seniors, travailleurs et travailleuses avec ou sans emploi... Ce qu'on nous propose, c'est une régression sociale sans précédent et pas de perspective d'avenir !

Nous étions plus de 120.000 dans les rues de Bruxelles le 6 novembre pour manifester notre opposition au plat de misère que la Suédoise veut nous faire avaler.

Pourtant, cette coalition reste sourde à nos revendications.

Nous ne pouvons pas relâcher la pression : ce gouvernement doit nous entendre ! Il doit admettre qu'il se trompe et revoir sa copie.

Au vu des mesures annoncées dans l'accord gouvernemental, au vu de leurs conséquences potentielles pour le personnel, pour les jeunes, pour les chômeurs, pour la politique scientifique, pour la culture, ... l'ULg ne peut rester en dehors de la grogne sociale, la CSC-ULg encore moins.

En élargissant l'analyse de l'accord, nous ne pouvons que constater que l'effort demandé n'est pas équivalent pour tous. Il y a un choix idéologique de faire porter les efforts sur une partie de la société : les travailleurs, les allocataires sociaux, les consommateurs, les services publics. Et le monde universitaire n'est pas épargné.

Nous pensons que les mesures proposées ne vont ni relancer l'économie, ni réussir à faire baisser la dette publique en pourcentage du PIB, ni ramener le chômage à la baisse, surtout si l'effort n'est pas partagé par l'ensemble de la société.

Les organisations syndicales ne se contentent pas de refuser les mesures d'austérité ; elles proposent des alternatives concrètes, justes et réalistes. Et depuis le 15 octobre dernier, elles demandent au gouvernement d'en parler, sans être entendues.

Dates à retenir

Assemblées d'information

- Sart Tilman : jeudi 27 novembre 2014 de 12h30 à 13h30 au bâtiment B7b salle A3
- 20 Août : vendredi 28 novembre 2014 de 12h à 13h salle Wittert

Grève

- Lundi 1^{er} décembre : grève en Province de Liège
 - Rassemblement place du 20 Août dès 6h
- Lundi 15 décembre : grève générale
 - Nous serons présents place du 20 Août dès le matin
 - Vous pouvez vous associer à tous les piquets qui seront dressés

Toutes les actions sont couvertes par le préavis national d'action et de grève. Cela signifie que tous les travailleurs qui participent à ces actions sont en absence justifiée ; ils ne doivent pas prendre congé ni rendre compte à l'employeur autrement qu'en se déclarant en grève.

Pour se déclarer en grève, il vous suffit de prévenir au préalable votre responsable et de rentrer le document de déclaration disponible à cette adresse : <http://www.ulg.ac.be/arh/greve>

« Seuls les combats non menés sont perdus d'avance »